

FICHE SYNTHETIQUE CADRAGE DU BLOC 4 - CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER - MASTERS MEEF

✓ Le tableau ci-dessous résume les articulations entre les différents acteurs de la mise en place du Bloc 4.

Direction des études ESPE espe.edt@univ-lyon1.fr	Responsable de parcours	Coordonnateur du pôle	Responsable de QP
<ul style="list-style-type: none"> Ø Prend contact avec les responsables de parcours (courant juin). Ø Établit un planning des interventions pour le bloc 4 dans chaque parcours. Ø Communique le planning aux coordonnateurs du pôle. Ø Envoie le planning aux responsables de QP pour la mobilisation des formateurs de la QP. Ø Effectue les régulations avec les parcours sur les changements qui surviendraient en cours de formation et prévient les coordonnateurs et responsable de QP. 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Quand les ressources de l'ESPE sont sollicitées, il renvoie les créneaux de formation retenus à la direction des études. Ø Communique toutes les données relatives aux enseignements du bloc 4 dans sa composante pour faciliter les interventions. (salles, listes d'étudiants, feuilles d'émargement, dates de rendu des notes,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Réceptionne les données issues de la direction des études Ø Recherche les compétences au sein des réseaux de formateurs de l'employeur Ø Communique les éléments précis sur la commande aux intervenants du pôle (liaison) Ø Assure le retour au secrétariat du pôle de professionnalisation pour communication aux responsables de QP et à la direction des études. 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Réceptionne les fichiers issus de la direction des études pour chercher les ressources pour mettre en place le bloc 4 en M1 et M2 côté ESPE. Ø Informe la direction des études des intervenants mobilisés pour assurer les cours. Ø Assure le contact éventuel avec les intervenants du pôle (continuité/cohérence) Ø Assure l'animation d'un groupe de F2F sur la thématique du module ou de la QP à hauteur de 10 HTD par an par QP.

✓ La centralisation des demandes se fait au niveau de la direction des études du site du Rhône dès fin juin pour l'année universitaire suivante. Les responsables de parcours doivent se concerter avec Jean Christophe DUPUIS (jean-christophe.dupuis@univ-lyon1.fr et/ou espe.edt@univ-lyon1.fr) pour organiser la répartition des enseignements sur l'année et éviter de concentrer un bloc d'enseignement sur un seul semestre.

Principes d'organisation en M1

Objectif de professionnalisation et de compétences requises au concours. 48h annuelles, 6 ECTS.

➤ Responsables de l'organisation des enseignements du M1 :

Modules M1	Responsable(s)
1 - Politique de l'éducation	Yves VIGNAT yves.vignat@univ-lyon1.fr
2 - Ecole et phénomènes sociaux	Jean Paul FILIOD jean-paul.filiod@univ-lyon1.fr
3 - Processus d'apprentissage	Julien MASSON julien.masson@univ-lyon1.fr
4 - Agir...	Yves VIGNAT yves.vignat@univ-lyon1.fr

➤ Modalités d'évaluation des Modules du M1 :

L'évaluation a lieu sous forme de contrôle continu divers (CCD) au S1 et au S2. Le module 4 n'est pas noté, il y aura donc trois notes.

Deux modalités d'évaluation sont proposées.

- Première modalité : évaluation sur deux temps.

L'épreuve durera 15 à 20 minutes et consistera en la réponse à une ou deux questions sous forme de QCM. Soit sous une forme simple : cocher la ou les réponses. Soit une forme argumentée : cocher la ou les réponses en rédigeant quelques lignes pour justifier ce choix (indispensable pour avoir des points ; une bonne réponse cochée sans argumentaire vaut 0). Le traitement des QCM pourra se faire via ICAP et sa procédure de boîtier de réponse.

- Seconde modalité : évaluation sur un seul temps.

L'épreuve prend la forme d'un travail collaboratif en petit groupe de 3 étudiant·es maximum. L'épreuve durera 30 à 45 minutes et consistera en une étude de cas relative à une situation professionnelle en lien avec un thème abordé en cours. Le travail permettra pour chaque groupe d'étudiant·es de mettre en évidence, d'une part leur compréhension du problème posé par la situation, d'autre part la proposition d'hypothèses de résolution du problème.

Quelle que soit la modalité choisie, on évitera d'effectuer ces épreuves à la première séance et à la dernière. Celle-ci doit être l'occasion de rendre les compositions, en offrant aux étudiants un retour sur les erreurs commises.

Principes d'organisation en M2

Le Bloc 4 en M2 est constitué par 4 thématiques (Questions Professionnelles) choisies parmi une liste de 7 thématiques (8 thématiques pour le 1er degré). 4 thématiques (QP) sont ainsi traitées sur l'année universitaire (2 par semestre). Cadre de 48h annuelles, 12h par thématique, 6 ECTS.

Les séances (1 à 3) sont organisées sous la forme de 3 plages de 4 heures : 2X4H heures ESPE + 4H pôle de professionnalisation. Les interventions du pôle seront, dans la mesure du possible, positionnées sur les plages 2 ou 3.

➤ Responsables de l'organisation des enseignements du M2 :

Questions Professionnelles M2		Responsable(s)
QP1	Climat scolaire : nature et déterminants	Valérie RADAWIEC valerie.radawiec@univ-lyon1.fr
QP2	Éducation et éthique : principes et valeurs de la République (la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité) et éducation à la citoyenneté	Yves VIGNAT yves.vignat@univ-lyon1.fr
QP3	Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes	Vincent PORHEL vincent.porhel@univ-lyon1.fr
QP4	Education et santé, promotion du bien être à l'école	Sandie BERNARD sandie.bernard@univ-lyon1.fr
QP5	Approche psychologique des situations d'enseignements	Jean-François MANEVAL jean-francois.maneval@univ-lyon1.fr
QP6	Travail en équipe, partenariat et démarche de projet	Jean Paul FILIOD jean-paul.filiod@univ-lyon1.fr
QP7	Ecole maternelle Petite enfance (cette QP est réservée aux étudiants du parcours MEEF 1er degré)	Séverine GREUSARD severine.greusard@univ-lyon1.fr
QP8	Ecole inclusive : rendre accessible les apprentissages aux élèves à besoins éducatifs particuliers (cette QP est désormais ouverte aux parcours du 1er et du 2nd degré)	Brice FLAQUIERE brice.flaquiere@univ-lyon1.fr

➤ Modalités d'évaluation des QP en M2 :

Pour l'ensemble des parcours MEEF, suite aux travaux du CRDF et au vote du conseil d'école, l'évaluation certificative dans le bloc 4 est conçue au niveau du dispositif global (48h) et non plus par module thématique de 12h. **Il s'agit d'un CCD, les étudiants en Dispense d'Assiduité sont soumis aux mêmes règles (pas de 2ème session).**

- **Pour les parcours MEEF 1^{er} degré** à la fin des enseignements des QP en M2, **un tirage au sort permettra de déterminer quelle QP sera évaluée pour chaque étudiant.** Ce dernier aura au moins 8 jours pour formaliser et déposer le document tiré au sort au formateur concerné. Cette mesure vise à alléger l'évaluation côté étudiants et à établir un équilibre entre les formateurs QP et le nombre de lecture à faire pour l'évaluation de l'UE.

Le document, de 12 000 signes maximum (espaces compris), sera composé ainsi :

1. Dans une première partie l'étudiant/stagiaire fera le point sur les connaissances et les notions (scientifiques, institutionnelles, pédagogiques) abordées lors des différents TD de la QP tout en les discutant au regard des enjeux pour son futur métier.
2. Dans une deuxième partie, il devra s'appuyer sur une situation professionnelle qu'il faudra décrire précisément, tout en montrant comment les problématiques de la QP ont pu être mises en œuvre pour faire apprendre et mieux réussir tous les élèves.

- **Pour les parcours MEEF 2nd degré et MEEF Encadrement éducatif, la responsabilité du choix de la QP évaluée est portée par le responsable de parcours (choix de la même QP pour tous les étudiants),** en accord avec les enseignants des QP.

Le document, de 12 000 signes maximum (espaces compris), sera composé ainsi :

1. Dans une première partie l'étudiant/stagiaire fera le point sur les connaissances et les notions (scientifiques, institutionnelles, pédagogiques) abordées lors des différents TD de la QP tout en les discutant au regard des enjeux pour son futur métier.
2. Dans une deuxième partie, il devra s'appuyer sur une situation professionnelle qu'il faudra décrire précisément, tout en montrant comment les problématiques de la QP ont pu être mises en œuvre pour faire apprendre et mieux réussir tous les élèves.

➤ Modalités de dépôt de l'évaluation:

- **Pour les parcours MEEF 1er, 2nd degré et Encadrement Éducatif de Lyon 1:** un dépôt dans Caroline, dans la zone de dépôt de la QP créée à cet effet suite au tirage au sort, accompagné d'un dépôt d'une version papier de l'évaluation dans le casier du formateur désigné comme étant le correcteur.
- **Pour le parcours MEEF 1er degré de Lyon 3 et pour les parcours MEEF 2nd degré de Lyon 2 et de Lyon 3:** les étudiants déposeront les travaux auprès du gestionnaire de scolarité du parcours concerné. Ce dernier prendra contact avec le responsable de la QP tirée au sort afin qu'il puisse s'organiser pour récupérer les copies, en prenant soin de lui rappeler la date de restitution des notes en vue du jury.